

CONSEIL REGIONAL

Commission de gestion et finances

Rapport de la commission de gestion et finances du conseil régional du district de Nyon sur le préavis n°40-2014.

Corridor biologique Vesancy - Versoix

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission de gestion et finances, composée de MM, Pierre Burnier, Jean-Pierre Streit, Boris Vetsch, Christian Graf, Antoine Nicolas et Frédéric Guilloud, s'est réunie au siège du conseil régional le 22 mai 2014 en présence de MM Bernard Penel et Patrick Freudiger que nous remercions pour leur explications.

Les objets mis à l'étude ces dernières années arrivent à maturité et entrent dans leur phase de réalisation. Le contrat corridor biologique Vesancy – Versoix fait partie de ceux-ci. La participation de la région étant relativement modeste dans ce cas-ci, le financement peut encore se faire par l'utilisation des liquidités à disposition du CR. Cependant, s'agissant d'une réalisation et non d'un crédit d'étude, son amortissement est proposé sur 20 ans, comme cela a aussi été accepté pour la participation à la nouvelle Garenne.

Pour la restauration des grands marais Vesancy- Versoix, notons enfin la participation d'une fondation pour la protection de la nature.

En conclusion, la commission de gestion et finances recommande au CR l'adoption du préavis 40 – 2014 tel que présenté

Begnins, le 2 juin 2014

Commission de gestion et finances

Pierre Burnier

Jean-Pierre Streit

Boris Vetsch

Christian Graf

Frédéric Guilloud

Antoine Nicolas , auteur du rapport